WEBINAIRE : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS 2024-2025

Par : Vickie Ranger et Caroline Cyr

Agentes de soutien en développement social,
MRC de Vaudreuil-Soulanges

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

Déroulement du webinaire

Appel de projets – Fonds de développement des communautés

1. Présentation du Fonds de développement des communautés (FDC)
2. Admissibilité au programme
3. Processus de dépôt et sélection des projets
4. Soutien aux projets acceptés et clôture des projets
5. Questions et tour de table

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Présentation du Fonds de développement des communautés (FDC)

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES

PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

40 ANNIVERSAIRE

Le Fonds de développement des communautés (FDC)

Objectifs du FDC :

- Faciliter le soutien de projets visant l'amélioration de la qualité des divers milieux de vie de la MRC;

Sources financières :

- Fonds régions et ruralité (100%)

Pour plus de détails concernant le Fonds de développement des communautés, consultez le **guide du promoteur** disponible sur le site Internet de la MRC Vaudreuil-Soulanges.

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

Les acteurs de la mise en œuvre du FDC

- **VOUS !**
- La table territoriale de développement social de Vaudreuil-Soulanges
- Les agentes de soutien au développement social de la MRC
- Le comité d’analyse et de gestion du Fonds
- Le conseil de la MRC

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Admissibilité au programme

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Le territoire d’application

Pour être admissible, le projet doit avoir lieu dans une ou plusieurs des 23 municipalités de la MRC.

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
ANNIVERSAIRE 40

Les promoteurs ciblés

ADMISSIBLES:

- Les municipalités;
- Les organismes municipaux;
- Le DEV;
- Les organismes à but non lucratif et incorporés, ainsi que les coopératives non financières.

NON-ADMISSIBLES :

- Les organismes gouvernementaux;
- Les organismes paragouvernementaux (institutions).

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Les projets admissibles

Pour être admissible, un projet doit s'inscrire minimalement dans l'un des 17 objectifs rattachés aux sept (7) priorités d'intervention de la Politique de développement social durable.

Les 7 priorités d'intervention de la Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges :

1. Soins de santé et services sociaux
2. Mobilité durable
3. Logement
4. Réussite éducative et sociale des jeunes
5. Relations interculturelles
6. Services communautaires
7. Alimentation

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Pour en savoir plus :

https://mrcvs.ca/planification/developpement-social-durable/#politique-social-durable

Les 4 critères de sélection des projets

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Critères d’analyse

1. Ancrage dans la communauté

- Participation sociale
- Responsabilité collective
- Réflexion intersectorielle
- **Concertation**
- Intégrité et respect des compétences des partenaires
- Engagement à l’action

2. Qualité du projet

- Projet structurant
- Développement durable
- Innovation
- Impact sur les milieux défavorisés
- Relève
- Création d’emplois
- Financement provenant de différentes sources

3. La qualité des résultats attendus

- Rayonnement
- Durabilité
- Viabilité
- Retombées (changement sociétal, économique et/ou environnemental visé et résultats attendus)
- Possibilité de transfert

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Critères d’analyse

4. La portée géographique du projet

- Projets à portée régionale (couvrant plus de 10 municipalités)
- Initiatives réalisées en milieu rural
- Interventions auprès des zones de défavorisation sociale et matérielle

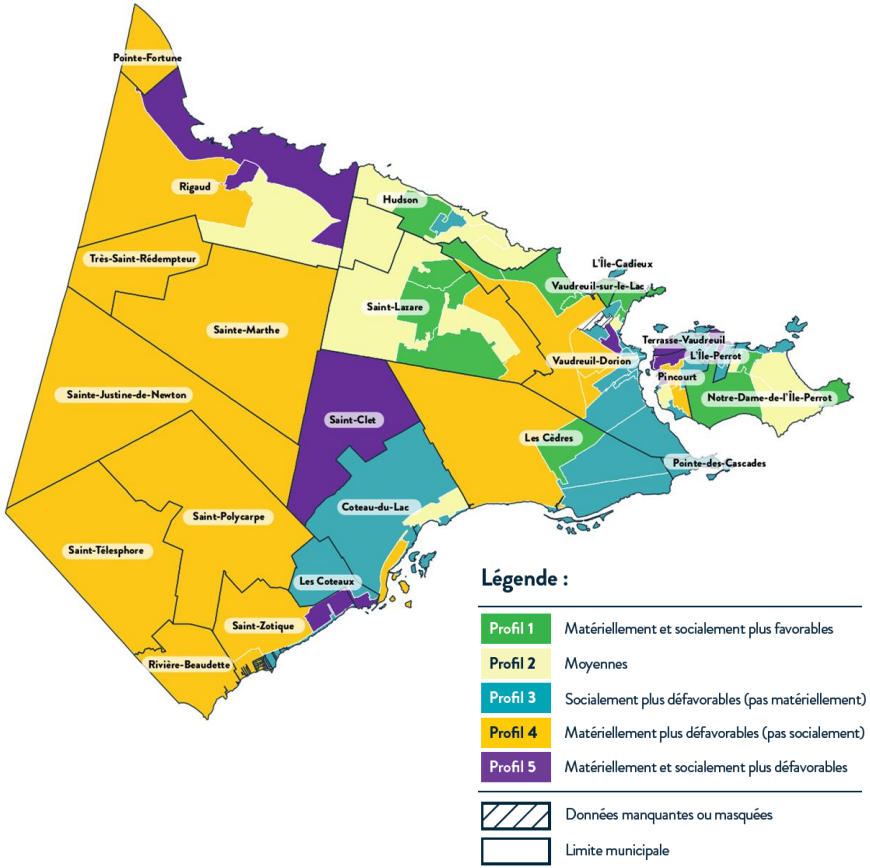

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Balises de financement

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Les balises de financement

Durée maximale pour la réalisation des projets :

12 mois

Aucune autre source de financement ne doit être disponible.

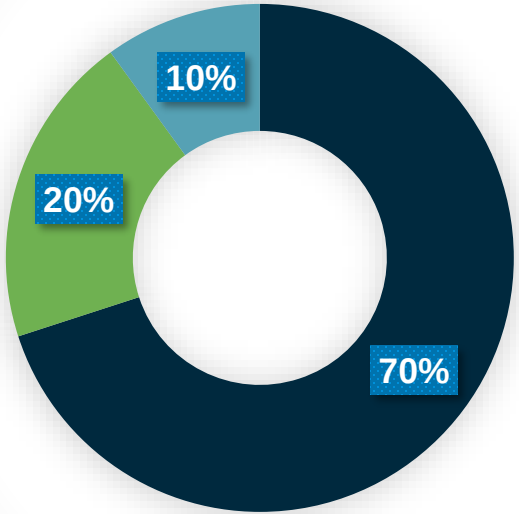

- Taux de contribution maximal du FDC : 70 %
- Engagement minimal du promoteur ou de ses collaborateurs : 20 %
- Contributions non monétaires maximales : 10 %

La somme des contributions gouvernementales ne doit pas excéder 80 %.

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Les restrictions aux dépenses admissibles

DÉPENSES NON-ADMISSIBLES (mission de base) :

- Traitements et salaires des employés réguliers de l'organisme promoteur;
- Dépenses pour du remplacement de matériel ou de machinerie désuets;
- Réalisation d'études et d'outils de planification.

Les dépenses admissibles sont calculées sur une base nette selon les modalités de remboursement des taxes (TPS et TVQ) de chaque organisme.

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Règles de contribution particulières à certains types de projets

Les 4 cas d'exception

Logement social et abordable

- Limite de 1000 $ par appartement abordable ou social;
- Montant total de la subvention ne pouvant excéder 20 % de l'enveloppe budgétaire disponible au FDC;

Parcs et autres équipements de loisirs

- Contribution du FDC limitée à 15 % du montage financier proposé par le promoteur;
- Montant de la subvention ne pouvant excéder 20 % de l'enveloppe disponible au FDC;
- Si plusieurs projets de « parcs » sont présentés lors de l'appel de projets, la limite maximale passe à 25 % de l'enveloppe.

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Règles de contribution particulières à certains types de projets

Les 4 cas d'exception

Sentiers (vélo, marche, équestre)

- Montant de la subvention ne pouvant excéder 20 % de l'enveloppe disponible au FDC* pour les projets intermunicipaux ou présentant une connexion avec un réseau régional ou national;
- Le taux est réduit à 15 % dans le cas de projets municipaux;
- Si plusieurs projets municipaux sont présentés*, la limite maximale passe à 20 % de l'enveloppe, à partager entre les municipalités.

Jardins communautaires et potagers collectifs

- Contribution maximale du FDC limitée à 5 000 $.

* Lors de l'appel de projets en cours.

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Processus de dépôt des projets

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Les étapes du processus

ÉTAPE 1 : Formulaire d’intention de dépôt

- Format : Formulaire informatisé

Date limite : 28 mars 2024

ÉTAPE 2 : Accompagnement des promoteurs durant la phase de réflexion de leur projet

- Rencontres de travail avec une agente de soutien en développement social
- Objectif : optimiser la vision, les partenariats, les retombées et la pérennité du projet avant le dépôt de la demande.

Dates : selon les besoins (jusqu’au 24 avril 2024)

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Les étapes du processus

ÉTAPE 3 : Dépôt de la demande officielle

- Format : formulaire à compléter en ligne (aussi disponible en version PDF sur demande auprès des agentes de soutien)

- À inclure : Résolution de votre organisme; tableau des prévisions financières détaillées; copie des lettres patentes, des lettres d'appui, des lettres confirmant les autres sources de financement; des soumissions; photos, plans ou tout autre document relié à votre projet.

** Si la demande est complétée à l'aide du fichier Word, envoyer la demande signée et les pièces justificatives par courriel à Vickie Ranger (vranger@mrcvs.ca)*

Date limite : 24 avril 2024

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Les étapes du processus

ÉTAPE 4 : Analyse préliminaire

- Vérification des dossiers à la fin de l’appel de projets;
- Au besoin, demande de précisions au promoteur.
- **Responsables :** agentes de développement social

ÉTAPE 6 : Évaluation des projets

- Analyse de la qualité des projets à l’aide d’une grille ;
- Sélections des projets et recommandations au conseil de la MRC
- Adoption d’une résolution par le conseil concernant les projets acceptés
- **Responsables :** membres du comité d’analyse

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Les étapes du processus

ÉTAPE 7 : Annonce de l’acceptation ou du refus

- Dans les 15 jours suivant la séance du conseil;
- Lettre de la MRC ou confirmation par courriel à chaque promoteur indiquant la décision (acceptation ou refus) et les motifs.
- **Responsables :** agentes de soutien

ÉTAPE 8 : Signature d’un protocole d’entente

- Préparation du protocole : identification des indicateurs de résultats (pour reddition de comptes);
- En cas d’acceptation sous conditions : validation du respect des conditions avant la signature;
- Signature du protocole par la MRC et le promoteur;
- Décaissement au promoteur de 75 % de la somme du projet
- **Responsables :** agentes de soutien

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Soutien aux projets acceptés et clôture des projets

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Le soutien et la clôture des projets

Projets en cours de réalisation :

- Suivi administratif par les agentes de la MRC.
- Responsabilités du promoteur :
  - Informer la MRC de tout frein ou changement relatif aux évaluations de départ (objectifs, dépenses nécessaires, revenus prévisionnels);
  - Confirmer le bon déroulement du projet.

Clôture de projet :

- Compléter le formulaire de reddition de comptes disponible en ligne ou en format PDF;
- Décaissement au promoteur de 25 % de la somme du projet

Responsables : agentes de soutien

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Présentation des projets de l’édition précédente

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

- **CPE Soulanges** : Projet *« Mise en lumière du premier projet pilote d'une responsable d'un service de garde éducatif en communauté de la MRC de Vaudreuil-Soulanges »* pour faire connaître l'initiative dans la région.

- **Table de concertation pour aînés de Vaudreuil-Soulanges** : Projet « *Dîner dansant* » afin de créer une occasion de rencontres entre des personnes aînées et de favoriser à briser l'isolement.

- **Réseaux** : Projet « *Mise à jour et bonification du guide d'accueil pour la clientèle immigrante de Vaudreuil-Soulanges* » permettant la mise à jour de l'outil d'intervention utilisé dans l'accompagnement des personnes immigrantes

- **Association PANDA** : Projet « *Groupes de soutien TDAH* » visant le développement de services pour les adultes présentant un trouble du déficit de l'attention ou pour parents dont les enfants présentent le trouble.

- **LGBTQ2+ Vaudreuil-Soulanges** : Projet « *Développement d'ateliers LGBTQ2+* » afin de bonifier l'offre de service de l'organisme et de proposer davantage d'accompagnement et de services à la communauté LGBTQ2+ de Vaudreuil-Soulanges.

- **Centre prénatal et jeunes familles** : Projet « Un lien… Si attachant! » visant le développement d'un lien d'attachement sécurisant entre l'enfant et son parent par une approche ludique.

- **L'Association des personnes d'origine africaine et caribéenne** : Projet « *C'est bon pour le moral* » visant à promouvoir les enjeux vécus par la communauté noire en lien avec la santé mentale et favoriser la connaissance des services et des ressources du territoire.

- **Municipalité de Terrasse-Vaudreuil** : Projet « *Venez vivre vos espaces citoyens!* » permettant le développement d'espaces communautaires dans la municipalité.

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Partage de projets inspirants

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

Voici quelques exemples de projets qui pourraient être envisagés dans le cadre du Fonds :

- Des rencontres interculturelles (municipales ou dans les organismes, sous forme de soirées, évènements, cafés, etc.)
- Des repas partagés (tels que faits avec les aînés de Saint-Lazare en partenariat avec des organismes communautaires)
- Projets intergénérationnels (ex. : programmation de loisirs, ateliers de sécurité alimentaires, ruelles vertes)
- Corridors actifs (ex. : reliant une école à un parc)
- Des espaces jeunesses développés via des processus de participation citoyenne

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Des questions?

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR
40 ANNIVERSAIRE

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS VAUDREUIL SOULANGES

Merci pour votre collaboration!

Pour toutes questions concernant le Fonds de développement des communautés, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

Atelier de co-développement

Durée : 30 à 45 minutes

Un jeu collaboratif pour dénouer des nœuds, trouver de nouvelles idées et des réponses à vos questions!

La formule peut être adaptée en fonction du temps disponible et du nombre de participants (min. 3 participants par groupe)

Atelier de co-développement

Déroulement

- **Le PRÉSENTATEUR dispose de 1 À 2 MINUTES pour présenter son projet ou poser une question liée à celui-ci (les autres participants peuvent le questionner pour valider leur compréhension). Lorsque le temps est écoulé, le PRÉSENTATEUR n’a plus le droit d’intervenir jusqu’à la fin du tour de table. Il écoute!**

- **À tour de rôle, les participants répondent à la question, commentent et donnent des suggestions sur le projet.**

- **Lorsque le tour de table est complété, un nouveau PRÉSENTATEUR présente son projet et les participants lui répondent à tour de rôle.**

MRC VAUDREUIL SOULANGES 40 ANNIVERSAIRE
PLANIFIER • CONCERTER • AGIR